

Conseil d'établissement
Procès-verbal de la séance
ordinaire du mardi 7 octobre 2025, 18h
en présentiel

Sont invités :

Membres réguliers : Sujata Chhetri, Édouard Ferron-Mallett, Brahim Zeroual, Véronica Silva, Nathalia Monneiro, Karine Lussier, Marie-Aude Samson, Brendan Michael Lahey, Gina Ciobanu et Julie Benoit.

Membres parents substitués : Myriam Solis, Myriam Rondeau et Elena Garcia-Cerrudo

1. Ouverture de la séance/vérification du quorum

La séance est ouverte à 18 h 10 par M. Paris

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

Edouard se propose comme secrétaire et Veronica comme gardienne du temps.

| Membres du CÉ | Autres membres invités |
|---|---|
| Étaient présents : <ul style="list-style-type: none">■ Sujata Chhetri (parent)■ Véronica Silva (parent)■ Edouard Ferron-Mallett (parent)■ Brahim Zeroual (parent)■ Nathalia Monneiro (parent)■ Karine Lussier(enseignante)■ Marie-Aude Samson (enseignante)■ Gina Ciobanu (enseignante)■ Julie Benoit (service de garde) | Présents : <ul style="list-style-type: none">▪ Luc-Etienne Paris (directeur) |

2. Mot de bienvenue de la direction et tour de table

Présentation du rôle du CÉ/ Formation obligatoire*

La bienvenue a été donnée par Luc-Etienne Paris, directeur.

Il s'agit du premier conseil d'établissement (CÉ) tenu en présentiel depuis l'assemblée générale (AG) du 23 septembre 2025.

Tour de table effectué des différents membres du CÉ.

Rappel effectué sur le fait qu'il est nécessaire que tout nouveau membre complète la formation

obligatoire. Cette formation est essentielle pour s'assurer d'être au courant de nos politiques et procédures, ainsi que pour faciliter l'intégration efficace de l'équipe.

Présentation du rôle CÉ / Formation obligatoire

3. Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

Edouard se présente comme secrétaire.

Veronica se présente comme gardienne du temps.

4. Nomination aux postes de présidence et vice-présidence

Sujata se présente pour le poste de présidence, en reconduction, et Edouard se présente pour le poste de vice-président, appuyées par Véronica.

5. Nomination membre de la communauté

Aucun membre de la communauté ne se présente à ce jour. Sujata invitera l'association récréative Milton parc pour avoir un membre fixe.

6. Période réservée au public

Trois questions sont revenues du public:

- À propos de la structure de bois à la cour, une question a été posée pour savoir s'il n'y aurait pas d'autres alternatives que d'enlever toute la structure. La réponse est qu'il y a un problème de vermine, alors pour des enjeux de sécurité, il est recommandé de procéder à une désinstallation de la structure. D'après l'évaluation de l'exterminateur, la structure est compromise en raison de son architecture et des aliments qui passent à travers les trous en bois, ce qui alimente la vermine, et qui pose désormais un enjeu de salubrité.
- Une question pour savoir si chaque classe a un enseignant dédié. La réponse a été oui.
- Une dernière question a été posée concernant la propreté des toilettes du RDC. Des travaux pour la réfection complètes des sanitaires du RDC sont prévus dans le plan pour 2027, pas avant.

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Veronica propose et Karine seconde.

8. Procès-verbal du 4 juin 2025* : adoption et suivis

Le procès-verbal sera adopté en novembre prochain lors de la prochaine rencontre du CÉ.

9. Travaux du conseil d'établissement

9.1. Règles de régie interne

Les règles de régie interne sont présentées à l'écran par le Directeur, avec mention de reprise du même gabarit que 2024-2025:

- Rappel sur la formation du CÉ
- Une enseignante propose de préciser un point d'enregistrement et d'utilisation des

technologies, avec mention que seul le procès-verbal approuvé peut être rendu public, enlevant ainsi tout recours à l'utilisation d'outils tels que ChatGPT d'intelligence artificielle générative pour la rédaction des procès-verbaux. Elle transmettra à la direction sa proposition.

- Deux sections ont été complétées par rapport à l'année précédente : la tenue des séances, et le rôle du secrétaire.
- Ajustement sur le rôle de secrétaire.
- Même budget.

→**Prochaine étape, faire la proposition mentionnée ci-dessus pour être ajouté à la régie. L'approbation est planifiée lors de la prochaine rencontre du CÉ.**

9.2. Calendrier des séances

Le calendrier des séances est proposé, suivant la même approche que l'an passé, c'est-à-dire, la tenue en présentiel de la première (**7 octobre 2025**) et dernière rencontre (**2 juin 2026**) du CÉ. Les autres séances du CÉ se tiendront en virtuelles, les mardis à 18h, aux dates suivantes:

- **11 novembre, 13 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril, 12 mai 2026**

9.3. Formulaire de déclaration d'intérêts

→Le formulaire doit être complété puis envoyé par courriel à la direction pour les membres parents du CÉ.

9.4. Sorties éducatives

Des propositions ont été faites pour les sorties éducatives en dehors du quartier et à l'extérieur de l'horaire régulier. Veronica propose et Karine appuie.

9.5. Cahier de réglementation du service de garde*

Aucun changement majeur n'est constaté dans le cahier de réglementation du service de garde, hormis:

- augmentation de 20 sous du prix établi par le ministère; le prix des services pédagogiques restent le même à 11\$.
- point ajouté en page 15 sur 24 sur les arrivées en retard après 18h pour les parents, dans le cas où les parents seraient injoignables, ajouter un recours.

Sujata propose, Gina approuve.

9.6. Plan local des mesures d'urgence

Le dernier exercice de tests en cas de feu a été réalisé avec réussite.

9.7. Plan triennal d'immobilisation (PTRDI)

La direction présente le plan triennal d'immobilisation, structuré en trois volets :

1. Acte d'établissement : vérification que toutes les informations administratives sont conformes.
2. Carte interactive : présentation des prévisions sur trois ans, incluant le nombre de résidents dans le quartier et le nombre d'inscriptions prévues pour septembre. Aucune relocalisation ou déménagement n'est prévu pour les trois prochaines années.
 - a. Nombre d'élèves résidents : 528
 - b. Taux d'occupation : 86 %
 - c. Prévision sur trois ans : effectif stable autour de 590 élèves.

3. Formulaire de consultation : une révision est en cours. La seule question soulevée concerne la possibilité d'un agrandissement de la cour d'école, bien que l'espace disponible soit limité. Le sondage est rempli et transmis au CSSDM séance tenante.

9.8. Plan de lutte : actualisation et vidéo du MEQ

Le CÉ procède au visionnement de la vidéo de présentation du plan.

Le document initial de 35 pages sera résumé dans une version condensée de 5 pages, qui sera publiée sur le site de l'école.

La direction présente la chronologie de mise en œuvre du nouveau canevas du plan de lutte :

- Un questionnaire sera administré aux élèves à l'hiver 2026 afin de recueillir leurs perceptions sur l'intimidation.
- Les résultats seront analysés pour identifier les zones de vulnérabilité et les enjeux prioritaires, puis pour définir des moyens d'intervention adaptés.

Le document de travail comprend notamment :

- (a) les informations sur le comité,
- (b) l'analyse de la situation,
- (c) les objectifs du projet (p. 7),
- (d) la collaboration avec les parents (p. 12),
- (e) les dispositions relatives à la confidentialité.

Veronica propose. Sujata appuie.

10. Points d'information/Droit de parole aux membres du CÉ

10.1. Direction

Deux points sont apportées par la direction :

- Réception d'un courriel le 30 juin au sujet du projet de Rue-École par l'arrondissement. Malheureusement notre école n'a pas été retenue pour le prochain aménagement. Nous serons la prochaine école à être réalisés. Cela sera intégré dans le plan de la Ville. La date est inconnue pour l'instant.
- Accueil d'un nouveau membre du personnel, psycho éducatrice, 3 jours semaine, pour soutenir le plan de lutte et travailler l'environnement favorable.

10.2. Parents

Certains parents soulignent une instabilité dans le passé pour les élèves lorsque les enseignants ou les aides à l'enseignement n'ont pas d'horaire stable. Les classes sont parfois encadrées par différents enseignants, ce qui peut affecter la continuité pédagogique. La direction précise que cette situation demeure en dehors du contrôle de l'école et se fait selon les encadrements existants.

Au sujet de la sécurité et du stationnement des parents, Un rappel sera publié dans le prochain numéro de L'Écho de la montagne afin de sensibiliser les parents au respect des règles de stationnement, notamment dans la zone réservée aux autobus scolaires. Certains parents se stationnent dans cette aire, créant des risques pour la sécurité des enfants et pour le service de transport scolaire, puisque les autobus ne peuvent pas déposer les élèves adéquatement. Une

demande d'avertissement ou de rappel officiel a été formulée à cet effet.

10.3. Service de garde

Le service de garde n'a rien à ajouter.

10.4. Enseignantes

Les enseignants indiquent que le mois de septembre s'est très bien déroulé dans l'ensemble.

Aux sujets de la campagne de financement et allocation, les activités de financement se sont amorcées et les allocations sont en cours d'organisation. Par rapport aux casiers, à la suite d'un sondage réalisé à l'école, une réflexion est engagée afin de trouver une solution ergonomique et pratique pour l'aménagement ou la disposition des casiers destinés aux élèves. Plusieurs idées proposées par les enseignantes seront analysées dans le but d'améliorer le confort et la fonctionnalité de ces espaces.

10.5. Substituts et OPP

Les substituts et OPP n'ont rien à ajouter.

10.6. Membre communauté

Les membres de la communauté n'ont rien à ajouter.

11. Projets (campagne de financement, OPP

OPP a été formé lors de la tenue de la dernière Assemblée Générale du mois de septembre 2025. Il est composé de 3 parents, avec leurs conjoints. Discussion autour du marché de Noël, pour proposer une date. La campagne de financement pourrait être lancée en donnant des exemples de projets dans lesquels investir.

12. Délégué au comité central de parents

Veronica sera la déléguée au comité central de parents. Besoin d'un membre substitut de parent. En recherche, à suivre. Les rencontres du comité central des parents se tiennent le 3ème mardi de chaque mois.

13. Correspondance lettre / terrain BanQ : RAS

14. Levée de la séance

La séance est levée à 20h01 proposé par Gina.

Signatures :



Sujata Chhetri - Présidente CÉ 25-26



Luc-Étienne Paris – Directeur